

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

**Band:** 1 (1879-1880)

**Artikel:** Statistique sur la distribution des poissons dans les lacs et les cours d'eau du canton de Fribourg

**Autor:** Musy, M.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-306647>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# STATISTIQUE

## sur la distribution des poissons

dans les lacs et les cours d'eau du canton de Fribourg

par M. **Musy**, Professeur (\*).

---

### Poissons osseux.

#### Premier ordre.

I<sup>re</sup> FAMILLE. PERCOIDES. — 1<sup>er</sup> genre : **Perche**, *Perca*, Linnée.

a) La perche commune, *Perca fluviatilis*, Lin. Elle vit dans les lacs de Neuchâtel, de Morat, de Lussy et de Seedorf; dans la Broye, dès sa source, et dans la Biordaz. Cette espèce représente seule toute la famille dans nos eaux douces.

II<sup>me</sup> FAMILLE. JOUES CUIRASSÉES. 1<sup>er</sup> genre : **Chabot** ou **Chassot**, *Cottus*, Lin.

a) Le chabot de rivière, *Cottus gobio*, habite la Sarine et représente seul sa famille.

L'ordre des acanthoptérygiens comprend treize familles; les deux que nous avons citées sont seules

(\*) Ce travail, provoqué par la Société de pisciculture de l'empire d'Allemagne, a été exécuté sous les auspices de la Société fribourgeoise des sciences naturelles. Nos remerciements bien sincères aux personnes dévouées dont les renseignements ont contribué à cette œuvre, qui, malheureusement, est loin d'être complète, mais pourra cependant, nous l'espérons, servir de guide pour une étude plus sérieuse.

représentées dans les eaux douces du canton, encore chacune par une seule espèce.

Les espèces des autres familles habitent généralement la mer ; les pharyngiens labyrinthiformes habitent seuls les eaux douces de l'Inde et de la Chine.

### Deuxième ordre.

I<sup>re</sup> FAMILLE. SILUROÏDES. 1<sup>er</sup> genre : **Silure**, *Silurus*, Lin. et Lacép.

a) Le silure d'Europe ou salut, *S. glanis*, Lin. Le salut est la seule espèce du genre qui soit propre à l'Europe ; il est aussi le plus grand de nos poissons d'eau douce.

Il habite le lac de Morat, le canal de la Broye, à son embouchure, très rarement le lac de Neuchâtel. On en pêche chaque année un ou deux dans le lac de Morat ; ils atteignent le poids de 30 à 40 kilogrammes.

F. Kuenlin, dans son dictionnaire du canton, dit que, en 1818, on prit à l'embouchure de la Broye, dans le lac de Morat, un salut de 60 à 80 livres, que les pêcheurs ont fait voir vivant dans différentes villes des environs.

Le Musée cantonal d'histoire naturelle en possède deux, dont l'un fut pêché au commencement d'Avril 1876 près de Montilier. Il fut acheté pour le prix de 50 fr. ; il pesait 43 kilogrammes. Sa longueur est de 1<sup>m</sup>,65 et son périmètre à la naissance des nageoires pectorales de 0<sup>m</sup>,70.

A la même époque, on en pêcha un second ayant à peu près les mêmes dimensions. Il fut vendu sur le marché de Morat.

II<sup>me</sup> FAMILLE. CYPRINOÏDES. 1<sup>er</sup> genre : **Carpe**, *Cyprinus*, Lin.

a) La carpe vulgaire, *Cyprinus carpio*, Lin., vit dans

les lacs de Morat, de Neuchâtel, de Seedorf et dans la Glâne. Elle n'habite pas indifféremment toutes les eaux du lac de Neuchâtel, mais elle préfère les eaux bourbeuses de l'embouchure de la Thielle.

2<sup>me</sup> genre : **Barbeau**, *Barbus*, Cuv.

a) Le barbeau commun, *Barbus fluviatilis*, Flemmink, ou *Cyprinus barbus*, Lin. Il habite toute la Sarine fribourgeoise, il n'abonde pas et semble diminuer en remontant le cours de la rivière. C'est un poisson migrateur, abondant du mois de Mai au mois d'Octobre. Il pèse de 3 à 4 kilogrammes. Il se rencontre également dans la Glâne, les lacs de Morat et de Neuchâtel.

3<sup>me</sup> genre : **Goujon**, *Gobio*, Cuv.

a) Le goujon ordinaire, *Cyprinus gobio*, Lin. Cette espèce nous est signalée comme assez commune à partir du barrage de Fribourg. Personne ne nous assurant qu'elle ait habité précédemment le cours supérieur de la Sarine, nous n'oserions l'affirmer ; cependant, il nous paraît extraordinaire qu'elle soit commune à partir de l'endroit cité et qu'elle ne soit pas même signalée comme rare dans le cours supérieur de notre rivière.

Si le barrage est un obstacle à la remonte, il nous semble que ceux qui s'y trouvaient précédemment ne doivent pas avoir complètement disparu.

Le lac de Neuchâtel le possède également.

4<sup>me</sup> genre : **Tanche**, *Tinca*, Lin.

a) La tanche commune, *Tinca chrysis*, Agass., habite le lac de Morat, le canal de la Broye, le lac de Neuchâtel, le Lac-Noir, le lac de Lussy, le lac de Seedorf et le petit lac de Montjeron, au-dessus de Pringy.

On la signale aussi dans la Glâne (?)

5<sup>me</sup> genre : **Able**, *Leuciscus*, Klein et Valenciennes.

Les espèces de ce genre sont généralement très

communes dans les eaux douces d'Europe et on les désigne sous le nom général de *poissons blancs*.

a) La brème commune, *Cyprinus brama*, Lin. Cette espèce habite la Sarine, mais elle est peu représentée dans le cours supérieur de la rivière. Elle se trouve aussi dans le lac de Neuchâtel.

b) La platelle, nommée aussi bordelière, bandelière, harriot, azelin ou petite brème, *Abramis blicca*, Cuv., habite le lac de Neuchâtel.

c) Le meunier ou chevenne, *Cyprinus dodula*, Lin., est commun dans toutes nos eaux. Dans la Sarine, il remonte jusqu'au pont de Grandvillard, on le pêche pendant toute l'année ; cependant, il est plus abondant au moment de la remonte, vers le mois d'Avril ; il redescend vers le mois de Novembre. Le chevenne atteint le poids de 2 kilogrammes. La Glâne le possède aussi ; dans la Broye, on le trouve jusqu'au moulin de Franez, au-dessous de Bossonnens. Enfin, nous le trouvons encore dans les lacs de Morat et de Neuchâtel.

d) Le nez ou nase, *Cyprinus nasus*, Lin., habite la Sarine pendant toute l'année, mais il est peu nombreux pendant l'hiver ; tandis que, à partir du mois d'Avril, moment de la remonte, jusqu'au mois de Novembre, il abonde et se trouve parfois en groupes considérables.

On le trouve aussi dans la Glâne et dans le lac de Neuchâtel.

e) L'ablette, *Cyprinus alburnus*, Lin., vit dans la Sarine et dans le lac de Neuchâtel.

f) Le platton, *Cyprinus bipunctatus*, Lin., appelé aussi spirlin, et en France éperlan de Seine, habite le lac de Seedorf et celui de Morat, où il est très abondant.

g) Le véron ou blavin, *Cyprinus phoxinus*, Lin., ou *Phoxinus varius*, Agass., vit dans la Sarine et probablement dans d'autres cours d'eau.

h) Le gardon, *Cyprinus idus*, Bloch, dans les lacs de Neuchâtel et de Morat.

i) La wandoise ou wantouse, *Cyprinus leuciscus*, Bloch. Cette espèce habite le Lac-Noir ou lac d'Omène et ne se trouve dans aucun autre de nos lacs ; elle ne se trouve que dans les fleuves du Nord. Voici ce qu'en dit Tschudi, dans son ouvrage *Le Monde des Alpes* (\*) :

« Ce lac (Lac-Noir) possède un poisson blanc, espèce de chevenne (*Leuciscus jesus*), qui vit dans les fleuves du Nord de l'Europe, mais ne se rencontre nulle part ailleurs en Suisse. On l'y nomme wandoise ou wantouse, et on l'y apprécie fort à cause de sa chair grasse et délicate, quoique jaunâtre et assez garnie d'arêtes... »

Il continue : « Qui pourrait dire par quels hasards et à la suite de quelles étranges aventures la première paire de ces poissons a passé des rivières du Nord dans le Rhin et dans l'Aar, pour venir de là par la Singine chaude se créer une nouvelle patrie dans ce lac de montagne. »

Ce poisson se multiplie très rapidement et atteint le poids de  $\frac{1}{2}$  à 1 kilogramme. Malgré ce qu'en dit Tschudi, ce poisson n'est pas très estimé à cause de ses nombreuses arêtes ; il a cependant son utilité : il sert de proie aux brochets qui, au Lac-Noir, jouissent d'une réputation méritée.

j) Le ronzon, *Leuciscus rodens*, Agass., se trouve dans les lacs de Morat et de Neuchâtel où il est fort peu estimé.

k) Le vengeron, *Leuciscus prasinus*, Agass., se trouve dans le lac de Neuchâtel, où il est souvent confondu avec *Cyprinus idus*, Bloch.

l) Le poissonnet, *Leuciscus majalis*, Agass., vit aussi dans le lac de Neuchâtel.

(\*) *Le Monde des Alpes*. Traduit par O. Bourrit. II<sup>e</sup> édition. 1870. P. 70.

6<sup>me</sup> genre : **Loche** ou **Dormille**, *Cobitis*, Lin.

a) La loche de rivière, *Cobitis taenia*, Lin., dans la Sarine (?).

III<sup>me</sup> FAMILLE. ESOCES. 1<sup>er</sup> genre : **Brochet**, *Esox*, Arted., Lin., Cuv.

a) Le brochet commun, *Esox lucius*, Lin., nommé par Lacépède *Requin des eaux douces*. Le brochet se trouve dans tous nos lacs : lac de Lussy, Lac-Noir, lac de Morat, lac de Neuchâtel, et enfin dans le canal de la Broye entre ces deux derniers.

Partout où il se trouve, il empêche complètement la propagation de certaines espèces, de la truite en particulier. Il abonde spécialement dans le lac de Morat, où il trouve une ample nourriture dans les poissons blancs nommés ronzon, vengeron, blanchet, etc. Il peut, à juste titre, être considéré comme le roi du lac. Cependant, quelques pêcheurs prétendent qu'il diminue depuis l'abaissement des eaux du lac, par suite de la correction des eaux du Jura. Il paraîtrait qu'il ne peut plus remonter les canaux des marais pour y déposer ses œufs. Certains pêcheurs prétendent également que le platton est plus abondant, du moins à certaines époques.

Les brochets du Lac-Noir pèsent souvent de 10 à 15 kilogrammes. On assure que le brochet dominait autrefois dans le lac de Seedorf, il en a complètement disparu aujourd'hui.

Il est le seul représentant de cette famille, à laquelle appartiennent les poissons volants des mers chaudes et tempérées.

IV<sup>me</sup> FAMILLE. CLUPEOÏDES. C'est la famille du hareng, de la sardine, etc., qui, tous, habitent la mer.

V<sup>me</sup> FAMILLE. SALMONES OU SALMONIDES.

1<sup>er</sup> genre : **Saumon**, *Salmo*, Lin. et Val.

a) Le saumon ordinaire, *Salmo salar*, Lin., ou *Salmo*

*salmo*, Val., vit dans la Sarine ; il arrive au poids de 10 kilogrammes.

b) Le bécard, *Salmo hamatus*, Cuv. En 1878, au mois de Novembre, un bécard, pesant 9 kilogrammes, fut pêché dans la Sarine, au-dessous du Grand-Pont suspendu. Acheté par le Musée cantonal, au prix de Fr. 4 le kilogramme, il figure actuellement dans nos collections.

2<sup>me</sup> genre : **Forelle**, *Fario*, Val.

a) La truite saumonée, *Salmo trutta*, Lin., se trouve dans la Sarine, plus spécialement du mois de Mai au mois d'Octobre.

3<sup>me</sup> genre : **Truite**, *Salar*, Val.

a) La truite commune, *Salmo fario*, Lin., nommée par Valenciennes « *Salar Ansonii*. » Cet ichthyologiste rejette les espèces *S. punctatus*, Cuv., *alpinus*, Bloch, *marmoratus*, Cuv. La truite commune aime les ruisseaux et les rivières dont l'eau est claire et vive. Elle se trouve dans tous nos cours d'eau, jusque dans les vallées les plus élevées de nos alpes. Je cite ces principaux cours d'eau :

La Sarine et ses affluents ; l'Hongrin, dont les truites, plus renommées que celles de la Sarine, ont un pointillé rouge particulier ; la Trême, riche en truites, surtout au-dessus de la Part-Dieu ; la Jogne et ses affluents le Javroz et le Rio du Mont, qui fournissent les excellentes truites dont on peut se régaler à Charmey et à Bellegarde.

Nous pourrions citer encore la Sionge et quelques autres ruisseaux, mais qu'il nous suffise de dire d'une manière générale que tous les affluents de la Sarine sont plus ou moins riches en truites.

Cette précieuse espèce tend malheureusement à diminuer depuis l'établissement du barrage de Fribourg ;



l'échelle à poissons, qui est actuellement établie, rétablira les conditions primitives ; du moins nous osons l'espérer, et le flottage du bois ayant considérablement diminué, on peut même espérer des conditions meilleures.

La Glâne, la Veveyse, la Broye et ses affluents le Tatrel, la Biordaz, la petite Glâne sont aussi riches en truites.

La truite commune se trouve également dans deux étangs qui sont la propriété de M. de St-Léger à Auf der Matt.

4<sup>me</sup> genre : **Ombre**, *Thymallus*, Cuv.

a) L'ombre commune, *Salmo thymallus*, Lin., habite la Sarine, la Glâne, les lacs de Neuchâtel et de Morat.

5<sup>me</sup> genre : **Lavaret** ou **Corégone**, *Coregonus*, Artedi et Cuv.

a) La féra, *Coregonus fera*, Jurine, vit dans les lacs de Morat et de Neuchâtel.

b) La palée noire, *Coregonus palæa*, Cuv., dans le lac de Neuchâtel seulement.

c) La bondelle, *Coregonus albula*, Agass.

Ces deux dernières espèces habitent le lac de Neuchâtel et ne passent pas dans celui de Morat.

### Troisième ordre.

#### MALACOPTÉRYGIENS SUBBRANCHIENS.

Une seule famille de cet ordre est représentée dans nos eaux douces, c'est la première, celle des GADOIDES.

1<sup>er</sup> genre : **Morue** ou **Gade**, *Gadus*, Lin.

a) La lotte commune, *Gadus lota*, Bloch, représente seule la famille dans les lacs de Morat et de Neuchâtel.

## Quatrième ordre.

### MALACOPTÉRYGIENS APODES.

Les poissons de cet ordre ne forment qu'une famille, dont une seule tribu, celle des anguilles, est représentée dans nos eaux.

1<sup>er</sup> genre : **Anguille**, *Anguilla*, Thumberg et Shaw, *Muraena*, Lacép.

a) L'anguille commune, *Anguilla muraena*, Lin. Cette espèce comprend quelques formes différentes qui n'en sont probablement que des variétés.

Pour le moment, il ne nous est pas possible d'indiquer quelles sont les variétés particulières à nos eaux douces.

L'anguille habite la Sarine, mais elle y est assez rare ; on la pêche du mois de Mai au mois d'Octobre et elle atteint un poids de 1 à 2 kilogrammes. Elle est rare dans la Glâne ; les lacs de Morat, de Neuchâtel et le Lac-Noir en fournissent également.

Nous terminons ainsi la série des poissons osseux qui habitent nos eaux douces, l'ordre des Lophobranches et celui des Plectognathes se composant d'espèces exclusivement marines.

### Poissons cartilagineux.

#### Ordre des Chondroptérygiens à branchies fixes.

Cet ordre est seul représenté dans notre faune par une espèce vivante et quelques débris fossiles.

I<sup>re</sup> FAMILLE. **Sélaciens**, Cuv., *Plagiostomes*, Duméril. Nous ne pouvons citer que des débris fossiles de squal, particulièrement des dents, dans notre molasse marine.

II<sup>me</sup> FAMILLE. SUCEURS, CUV., *Cyclostomes*, Dum.

1<sup>er</sup> genre : **Lamproie**, *Petromizon*, Lin.

a) La petite lamproie ou sucet, *Petromizon planeri*, Bloch. Le sucet se trouve dans la Sarine et dans quelques ruisseaux.

---

Les eaux de notre canton sont-elles favorables au développement et à la multiplication des espèces ? S'il existe des agents contraires à ce développement, comment pourrait-on en éviter les funestes conséquences ?

A cette triple question, nous répondrons aussi en nous basant sur les renseignements qui nous sont parvenus et en parcourant successivement nos lacs et nos principaux cours d'eau.

### **L a c s.**

I. Le *lac de Neuchâtel* est riche en poissons et l'eau semble en être excellente, de petits courants continus y maintiennent toujours un degré de fraîcheur qu'un grand nombre d'espèces semblent affectionner.

L'abaissement des eaux du lac, par suite de la correction des eaux du Jura, constituera dans la suite un obstacle sérieux à la reproduction de plusieurs espèces. En effet, le brochet, la perche, la palée, qui déposent leurs œufs près des bords dans des eaux peu profondes, ne trouvent plus le milieu qui leur convient. Le goujon et les ables souffriront également.

II. *Lac de Morat*. Nous pouvons répéter pour le lac de Morat ce que nous avons dit de celui de Neuchâtel.

Nous ajouterons, en outre, que les orages violents sont particulièrement nuisibles dans ce petit lac à fond sablonneux et bourbeux. A certaines époques, le frai

peut être recouvert de sable ou de boue et les œufs ne peuvent éclore.

D'un autre côté, on emploie à Morat une espèce de filet qui racle le fond et arrache certaines plantes aquatiques, auxquelles les poissons suspendent leurs œufs.

Il est assez remarquable que la bondelle et la palée, qui vivent dans le lac de Neuchâtel, ne passent pas dans celui de Morat.

III. *Lac de Seedorf*. Ce lac, cité autrefois comme très poissonneux, est aujourd'hui presque complètement ruiné. Le braconnage d'un côté, la loutre (*Lutra vulgaris*, Erxl.) et la couleuvre d'eau (Tropidonote à collier, *Tropidonotus natrix*, Lin.) de l'autre, lui ont été funestes. Le brochet, en particulier, y était très abondant et aujourd'hui il a disparu. On cherche à repeupler ce lac au moyen de la pisciculture.

IV. *Lac-Noir* ou lac d'*Omène*. Au premier abord, on peut être étonné de ne pas retrouver ici la truite, cette espèce qui remonte dans tous les torrents de nos alpes. Il est probable que les sources sulfureuses qui se jettent dans le lac n'y sont pas étrangères ; d'un autre côté, le grand développement du brochet n'est certes pas sans influence sur l'absence de certaines espèces.

Nous ne faisons que rappeler ici la wantouse, dont nous avons déjà parlé. On s'en sert souvent comme amorce pour la pêche du brochet. La wantouse est traversée toute vivante par un hameçon attaché à un flotteur et jetée à l'eau. Ces pièges sont généralement placés le soir et relevés le matin. Il est rare que la voracité du brochet n'ait pas causé la perte de quelques individus.

On pêche aussi à la traîne, en fixant la même amorce à l'arrière d'un bateau et en se promenant dans les endroits où le brochet se tient plus volontiers.

V. *Lac de Lussy*. Il n'y a rien de bien intéressant à dire sur ce petit lac. Son fond et ses alentours sont très marécageux ; le brochet y est assez abondant et l'on y pêche la sangsue officinale (*Hirudo officinalis*).

Nous passons deux ou trois petits lacs de montagne, qui sont sans aucune importance.

### Cours d'eau.

I. *Sarine*. Cette rivière est le principal cours d'eau de notre canton et c'est aussi le plus riche en espèces. Quelques-unes de celles que nous avons citées ne restent chez nous que pendant une partie de l'année. Les deux saumons, entre autres, se trouvent dans la Sarine du mois d'Octobre au mois de Janvier. Ils atteignent souvent le poids de 10 kilogrammes. Nous possédons la truite saumonée et le barbeau, du mois de Mai au mois d'Octobre ; nous pouvons en dire autant de l'anguille, mais cette dernière espèce est assez rare.

Aucun poisson ne peut franchir le barrage de Fribourg ; aussi, peu d'années après sa construction, les pêcheurs du cours supérieur de la Sarine et de ses affluents adressèrent-ils une pétition au Conseil d'Etat, afin d'obtenir de la Société des eaux et forêts l'installation d'une échelle à poissons, en conformité de la loi fédérale du 18 Septembre 1875 sur la pêche (\*).

L'eau de la Sarine peut être considérée comme bonne. Cependant, le poisson y fraye difficilement à cause des crues fréquentes dues aux orages et à la fonte des neiges.

II. *Affluents du cours supérieur de la Sarine*. D'une manière générale, nous pouvons dire que la *truite commune* est l'espèce la plus répandue dans tous les

(\*) Voir page 105.

affluents de la Sarine, de la partie montagneuse de la Gruyère, lorsqu'elle n'en est pas le seul habitant. La qualité de cette espèce semble gagner avec l'altitude et la fraîcheur de l'eau. Qui ne se souvient des excellentes truites de Bellegarde, de Charmey ou de Montbovon ? Cependant, cette précieuse espèce semble diminuer depuis l'établissement du barrage de Fribourg.

Nous devons signaler comme un heureux événement, pour la multiplication du poisson, la diminution du flottage du bois depuis quelques années.

III. La *Glâne* est un affluent de la Sarine, mais d'un autre ordre que les précédents, puisqu'elle ne prend pas sa source dans la partie montagneuse du canton. Il n'y a rien de bien particulier à dire sur cette rivière ; l'eau y est très favorable au développement du poisson et, quoique les espèces y soient peu nombreuses, la Glâne peut être considérée comme assez poissonneuse.

Un pêcheur m'y a signalé l'*ombre chevalier* ; ne l'a-t-il pas confondu avec l'*ombre commun*, qui y est seul signalé pas d'autres ?

IV. La *Broye* prend sa source près de Semsales, au pied des Alpettes ; elle coule tantôt sur le territoire fribourgeois, tantôt sur le territoire vaudois, et en détermine quelquefois la limite.

Nous ne pouvons pas donner de détails précis sur tout le cours de la rivière ; cependant, nous pouvons affirmer que les espèces qui remontent jusque près de sa source sont peu nombreuses. A Bossonnens, on trouve la *truite*, la *perchette* et le *chevenne*. Ce dernier ne se rencontre pas au-dessus du moulin de Franez, près de Bossonnens.

Comme affluents du cours supérieur de la Broye, nous pouvons citer : a) Le *Tatrel*, petit ruisseau près du hameau de Tatroz. On y pêche la *truite* et la *per-*

*chette* ; b) la *Biordaz*, qui prend sa source dans les tourbières et les marais d'Attalens pour se jeter dans la Broye près de Châtillens. On y pêche les deux mêmes espèces.

Il faut remarquer toutefois que les perchettes de la Biordaz sont très petites, brunâtres et à peine dignes d'être pêchées ; celles de la Broye par contre sont plus grandes, blanches et assez bonnes.

La Broye, dans son cours inférieur et entre les lacs de Morat et de Neuchâtel, a une faune toute différente et beaucoup plus riche. La plupart des espèces du lac s'y trouvent, mais en moins grand nombre.

L'eau de la Broye est limpide et partout excellente, mais la loutre y exerce d'assez grands ravages. La navigation à vapeur entre les deux lacs nous est signalée comme une cause pernicieuse. Dans d'autres endroits, avant son entrée dans le lac de Morat, la Broye, nous assure-t-on, est exploitée par des braconniers, qui ne craignent pas de se servir de chaux ou de coque du Levant et cela à toutes saisons.

La truite et le chevenne sont les seules espèces de la petite Glâne.

V. La *Veveyse* est un torrent, souvent impétueux, qui n'est habité que par la truite, exposée encore à être détruite par les loutres.

Voilà le résultat de nos recherches ; il ne faudrait pas croire que ce travail soit complet, loin de là ; nous devons le considérer comme un simple guide pour celui qui voudra étudier la faune de nos lacs et de nos cours d'eau. Il est probable que toutes les espèces que nous possédons ne sont pas citées ; il est probable aussi que plusieurs sont signalées dans des eaux où elles ne vivent pas ; mais, n'oublions pas que notre travail est une pure statistique et ne lui demandons pas plus qu'il ne peut nous donner.

Table alphabétique des espèces.

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. L'ablette                   | <i>Cyprinus alburnus</i> , L.     |
| 2. L'anguille commune          | <i>Anguilla muræna</i> , L.       |
| 3. Le barbeau                  | <i>Cyprinus barbuis</i> , L.      |
| 4. Le bécard                   | <i>Salmo hamatus</i> , Cuv.       |
| 5. La bondelle                 | <i>Coregonus albula</i> , Agass.  |
| 6. La brème commune            | <i>Cyprinus brama</i> , L.        |
| 7. Le brochet                  | <i>Esox lucius</i> , L.           |
| 8. La carpe vulgaire           | <i>Cyprinus carpio</i> , L.       |
| 9. Le chabot de rivière        | <i>Cottus gobio</i> , L.          |
| 10. Le chevenne ou meunier     | <i>Cyprinus dodula</i> , L.       |
| 11. La féra                    | <i>Coregonus fera</i> , Jurine.   |
| 12. Le gardon                  | <i>Cyprinus idus</i> , Bloch.     |
| 13. Le goujon                  | » <i>gobio</i> , L.               |
| 14. La lotte commune           | <i>Gadus lota</i> , Bloch.        |
| 15. Le nase ou nez             | <i>Cyprinus nasus</i> , L.        |
| 16. L'ombre commun             | <i>Salmo thymallus</i> , L.       |
| 17. La palée                   | » <i>palæa</i> , L.               |
| 18. La perche commune          | <i>Perca fluviatilis</i> , L.     |
| 19. La platelle                | <i>Abramis blicca</i> , Cuv.      |
| 20. Le platton                 | <i>Cyprinus bipunctatus</i> , L.  |
| 21. Le poissonet               | <i>Leuciscus majalis</i> , Agass. |
| 22. Le ronzon                  | » <i>rodens</i> , Agass.          |
| 23. Le saumon ordinaire        | <i>Salmo salar</i> , L.           |
| 24. Le silure ou salut         | <i>Silurus glanis</i> , L.        |
| 25. Lesucet ou petite lamproie | <i>Petromizon planeri</i> , Bl.   |
| 26. La tanche commune          | <i>Tinca chrysis</i> , Agass.     |
| 27. La truite saumonée         | <i>Salmo trutta</i> , L.          |
| 28. La truite commune          | » <i>fario</i> , L.               |
| 29. La truite rouge ou rœtel   | » <i>salvellinus</i> , L.         |
| 30. Le vengeron,               | <i>Leuciscus prasinus</i> , Ag.   |
| 31. Le véron ou blavin         | <i>Cyprinus phoxinus</i> , L.     |
| 32. La wantouse ou wandoise    | » <i>leuciscus</i> , Bl.          |

---



## APPENDICE.

# L'ÉCHELLE A POISSONS

du barrage de la Maigrauge près Fribourg (\*).



Le grand barrage de la Maigrauge, créant sur la Sarine une chute d'environ 10<sup>m</sup>, devait être un obstacle infranchissable pour les poissons migrateurs. Le vaste bassin, formé par la Sarine et ses nombreux affluents, devenait peu à peu deux districts ichthologiques parfaitement séparés, ou plutôt le cours supérieur de la Sarine et ses affluents, ne recevant plus leur contingent annuel de poissons voyageurs, se dépeuplaient tous les jours davantage.

Lors de la concession du barrage, le gouvernement avait sans doute vu un correctif efficace dans le grand établissement de pisciculture qui devait se créer en amont du barrage ; mais, malheureusement, cette entreprise ne donna pas les résultats attendus, et les pêcheurs du cours supérieur de la Sarine et de ses affluents ne tardèrent pas à se plaindre du dépeuplement de leur territoire.

Ce fait ne pouvait échapper à la sollicitude des autorités, qui exigèrent de la Société générale suisse des eaux et forêts, en vertu de la nouvelle loi fédérale sur la pêche, l'établissement d'une échelle ou gradins qui permettent au poisson de franchir ce mauvais pas,

(\*) Voir planche I.

Cette échelle fut établie dans le rocher, à côté de la chute du grand déversoir. Un lacet ramène ce canal à déboucher dans l'eau profonde à côté de la cascade.

L'échelle est formée de 14 marches, variant de 0<sup>m</sup>,61 à 0<sup>m</sup>,71 d'élévation sur 3 à 5 mètres de longueur. Un barrage à poutrelles, au lieu d'une vanne, afin d'obtenir une chute et non un orifice en dessous qui eût peut-être été un obstacle à la remonte, règle l'accès de l'eau, et une vanne permet de fermer complètement le chenal et de le mettre à sec.

On a pu remarquer que ce sont les marches ayant 0<sup>m</sup>,71 de hauteur sur 5 mètres de longueur qui offrent l'eau la plus accessible aux différentes espèces.

Cette échelle, entièrement taillée dans une paroi de molasse, a une largeur de 1 mètre ; le roc est taillé à pic et des parapets naturels sont ménagés sur toute la longueur.

Le coût de cet ouvrage a dépassé 4,000 francs, mais on ne saurait regretter cette dépense, puisqu'il est prouvé que, dès les premiers jours, le poisson a trouvé cette nouvelle voie qui venait de lui être ouverte.

Le gouvernement a pris de sages mesures pour que ce canal demeure complètement libre et neutre en dehors de toute concession de pêche.

A ces détails, que nous devons à l'obligeance de M. R. de Montenach, directeur de la Société générale suisse des eaux et forêts, nous ajouterons les résultats des expériences de M. R. de Bocard et de celles des pêcheurs qu'il a consultés.

Dès le printemps, moment de la remonte, c'est par centaines que les petits poissons passaient à chaque instant du cours inférieur de la Sarine dans son cours supérieur. Il semblait cependant que le poisson de plus grande taille ne devait pas vouloir suivre la même voie.

L'expérience vint bientôt prouver le contraire, car, aussitôt après la remonte du printemps, des pêcheurs de la Glâne trouvèrent dans leurs filets des *barbeaux* de forte taille ; ce poisson ne séjournant guère dans la Sarine pendant l'hiver, il est probable qu'il a utilisé l'échelle du barrage.

Les observations ont été plus loin : deux pêcheurs, pêchant dans la Glâne du 13 au 14 Octobre, ont pris deux jeunes saumons et en ont vu plusieurs autres. Cette espèce ne faisant que passer chez nous, il n'y a aucun doute sur la manière dont elle est parvenue dans cet affluent de la Sarine.

Tous les pêcheurs que M. R. de Boccard a consultés pensent, comme lui, que les résultats obtenus seront de plus en plus satisfaisants. La truite, l'ombre, le barbeau et l'anguille remonteront facilement l'échelle ; les poissons blancs, nase et chevenne en particulier, ne le pourront pas ou du moins que difficilement, leur natation n'étant pas assez facile.

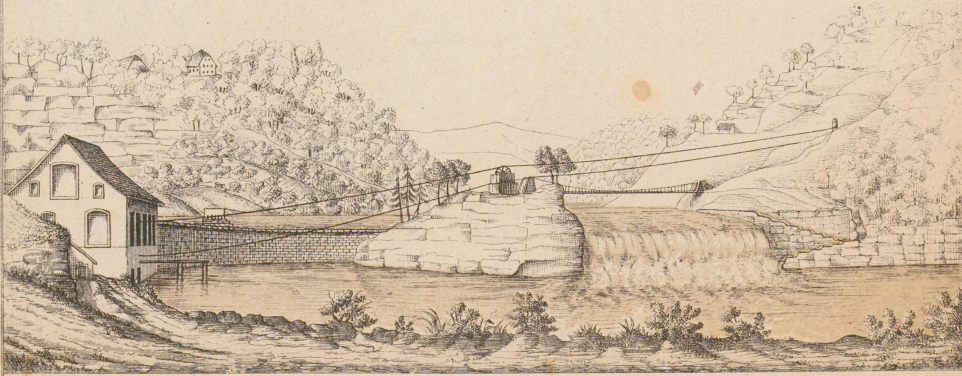
---

ÉCHELLE À POISSONS AU BARRAGE DE LA SARINE  
 À FRIBOURG

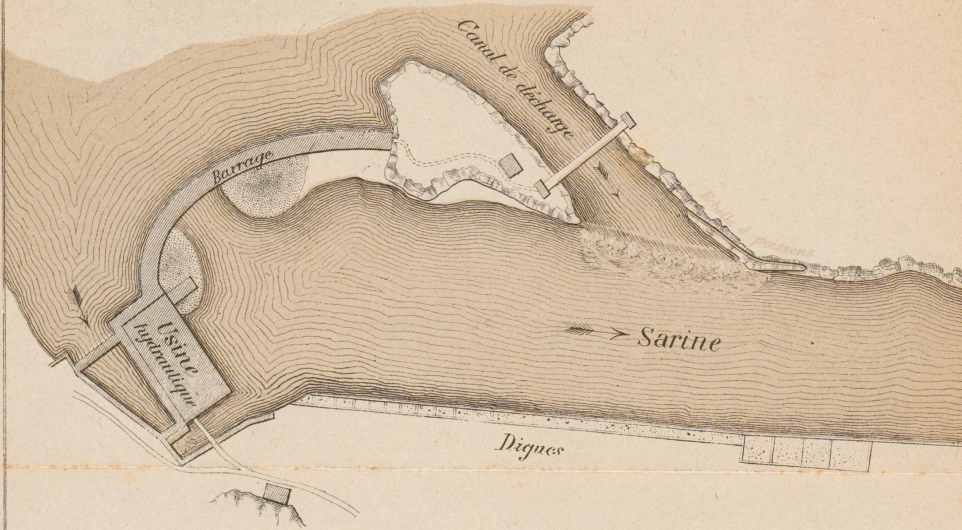
BULLETIN DE LA SOC. FRIBOURGEOISE DES SCIENCES NAT.

Pl. I.

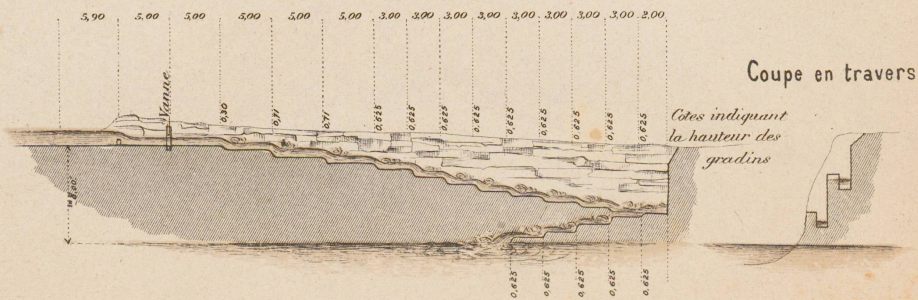
VUE D'ENSEMBLE.



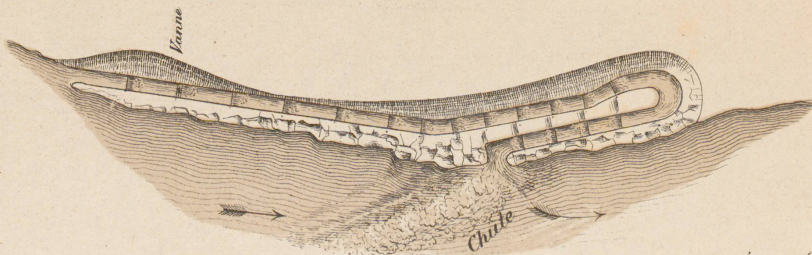
PLAN DE SITUATION.



COUPE EN LONG SUIVANT L'AXE DU CANAL.



PLAN DE L'ÉCHELLE.



Echelles { 1:2000.  
 1:500.